



Achat  Vente  Estimation

[www.sodimo-immobilier.com](http://www.sodimo-immobilier.com)

**BAREME D'HONORAIRES SUR TRANSACTIONS**  
***Rentre en application dès le 01/09/2025***

***Le barème mentionne les tarifs maximums de nos prestations***

Le montant des honoraires est à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat confié et s'entend T.V.A. comprise de 20 %.

<u>Prix Net Vendeur</u>	<u>Honoraires de ventes T.T.C pour un mandat simple.</u>
0 à 70 000 €	Forfait de 6 000 € T.T.C.
70 001 € à 110 000 €	Forfait de 8 000 € T.T.C.
110 001 € à 170 000 €	Forfait de 9 000 € T.T.C.
170 001 € à 250 000 €	Forfait de 12 000 € T.T.C.
250 001 € à 290 000 €	Forfait de 14 000 € T.T.C.
290 001 € à 350 000 €	Forfait de 16 000 € T.T.C.
350 001 € à 470 000 €	Forfait de 18 000 € T.T.C.
470 001 € à 550 000 €	Forfait de 20 000 € T.T.C.
Bien supérieur à 550 001 €	4 % T.T.C.

**Les tranches ci-dessus sont non cumulables entre elles**

**Pour un mandat exclusif les honoraires seront réduits de 10 %**

**Honoraires pour les Avis de Valeur** : GRATUITS pour tous biens confiés à la vente, sinon ils sont facturés :150 € T.T.C.

---

**SASU - SOD'IMMO – 1 chemin de Beaulieu – 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE – Tél : 06 63 84 30 57 – [mf.moulin42@gmail.com](mailto:mf.moulin42@gmail.com)**

SASU au capital de 2.000 € - SIRET 824 210 884 00022 RCS SAINT ETIENNE – APE 6831 Z – TVA N° FR38 824 210 884

Carte professionnelle Transaction sur immeuble N°CPI 4202 2017 000 015 813 – délivrée par la CCI de SAINT ETIENNE

Conseiller en Investissements Financiers, membre de la CNCEF – Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Mandataire d'intermédiaire d'assurance. Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cédex 9

Enregistré à l'ORIAS N° 18001190. <http://www.orias.fr>

Assurance RCP N° 127 128 662 - MMA IARD 160 rue Henri Champion 72030 LE MANS CEDEX 9

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors de nos honoraires.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation auprès de

SAS CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION. En cas de litige le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

<http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à

CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION : 27 Avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND



## **Barèmes honoraires pour UNE MISE EN LOCATION au 01/09/2025**

Conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014 et au décret d'application du 1<sup>er</sup> août 2014

### **Les honoraires à la charge du locataire :**

L'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, l'établissement de l'état des lieux d'entrée.

Le plafond de ces honoraires est calculé à partir de la surface habitable du logement du logement, varie selon la zone géographique dans laquelle est situé le bien loué. Il est de :

12 € T.T.C par m<sup>2</sup> en zone très tendue

10 € T.T.C par m<sup>2</sup> en Zone tendue

8 € T.T.C par m<sup>2</sup> en zone non tendue

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée 3 € T.T.C par m<sup>2</sup> de la surface habitable, quelle que soit la zone concernée sur le territoire.

### **Les honoraires à la charge du propriétaire :**

L'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, l'établissement de l'état des lieux d'entrée.

Le plafond de ces honoraires est calculé à partir de la surface habitable du logement du logement, varie selon la zone géographique dans laquelle est situé le bien loué. Il est de :

12 € T.T.C par m<sup>2</sup> en zone très tendue

10 € T.T.C par m<sup>2</sup> en Zone tendue

8 € T.T.C par m<sup>2</sup> en zone non tendue

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée 3 € T.T.C par m<sup>2</sup> de la surface habitable, quelle que soit la zone concernée sur le territoire.

**La part des honoraires pour le propriétaire-bailleur est égale à celle du locataire il en est de même pour les frais d'établissement de l'état des lieux d'entrée.**

---

**SASU - SOD'IMMO – 1 chemin de Beaulieu – 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE – Tél : 06 63 84 30 57 – mf.moulin42@gmail.com**

SASU au capital de 2.000 € - SIRET 824 210 884 00022 RCS SAINT ETIENNE – APE 6831 Z – TVA N° FR38 824 210 884

Carte professionnelle Transaction sur immeuble N°CPI 4202 2017 000 015 813 – délivrée par la CCI de SAINT ETIENNE

Conseiller en Investissements Financiers, membre de la CNECF – Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Mandataire d'intermédiaire d'assurance. Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cédex 9

Enregistré à l'ORIAS N° 18001190. <http://www.orias.fr>

Assurance RCP N° 127 128 662 - MMA IARD 160 rue Henri Champion 72030 LE MANS CEDEX 9

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors de nos honoraires.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation auprès de

SAS CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION. En cas de litige le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

<http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à

CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION : 27 Avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND